

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
Journal Hebdomadaire à 16 pages
BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Vendredi 9 Octobre 1891

LA CRISE MINISTERIELLE

Les difficultés survenues dans le cabinet relativement à la distribution des portefeuilles de ministres, ne sont pas encore aplanies. M. Chapleau n'acceptera pas d'autre poste que celui de ministre des chemins de fer et canaux.

Les amis de M. Chapleau affirment, qu'il résignera, à moins que le district de Montréal soit reconquis. Comme nous le disions hier, la résignation de M. Chapleau entraînera la chute du gouvernement.

M. Abbott va temporiser autant qu'il lui sera possible, mais il lui faudra arriver à faire face à l'ultimatum de M. Chapleau.

ECHOS DU JOUR

Lady Macdonald était de passage hier à Winipeg en route pour Ottawa.

Pas un seul journal d'Ottawa n'a annoncé la crise ministérielle, excepté Le CANADA.

Les funérailles de Parnell auront lieu dimanche prochain à Avonville, comté de Wicklow, lieu de la naissance de l'illustre défunt.

L'honorable James Baser, membre du Conseil Législatif de la Nouvelle Ecosse, vient de mourir. Il laisse une fortune d'un quart de million.

La lutte pour un siège au conseil de ville de Montréal se fait présentement dans le quartier Sainte Anne, entre MM. H. J. Cloran avocat et F. B. McNamee, entrepreneur public.

Une dépêche de Montréal annonce que la petite vérole a éclaté dans cette ville, mais que grâce à l'action intelligente du bureau d'hygiène, on espère pouvoir éviter une épidémie.

Le syndicat anglais qui a occupé, au mois d'août 1889, un certain nombre de brasseries aux Etats Unis, offre maintenant de rétrocéder le tout à ses anciens propriétaires, à moitié prix.

On mande de Détroit, Mich., qu'un arrangement a été conclu par lequel le chemin de fer Michigan Central prendra à l'avenir le fret du C. P. R. à Windsor, pour les points de l'ouest.

La nouvelle que l'ex-roi Milan avait hypothéqué ses propriétés privées en faveur d'une banque russe, pour le prêt de deux millions de francs, a soulevé un vif mécontentement dans toute la Serbie.

On croit avoir à Rome que Léon XIII a annoncé officiellement, qu'il accordera une distinction honorifique au comte de Montebello pour la protection qu'il a prêtée aux missions catholiques en Orient, pendant son ambassade à Constantinople.

Léda Lamontagne a été trouvée coupable de crime d'infanticide, hier soir à Sherbrooke; le jury l'a recommandée à la clémence de la cour. Nous commentons aujourd'hui en première page le compte rendu complet de ce procès émuant.

L'USINESS du 14 septembre, publie une lettre de Don Benoit sur l'incendie du Monastère de Notre-Dame de Lourdes du Manitoba, et fait appel à la charité des catholiques de France, pour la reconstruction de ce sanctuaire.

M. Amyot annonce qu'il est forcé d'abandonner la direction de La JUSTICE pour se livrer à sa profession. La JUSTICE sera dorénavant dirigée par un comité dont M. Ernest Chouinard, rédacteur en chef fera partie.

On raconte qu'un sortir de la cérémonie de la bénédiction des cloches, dimanche à la Basilique de Québec, le lieutenant-gouverneur Angers et le premier ministre Mercier se sont rencontrés dans la sacristie, et ont échangé une cordiale poignée de mains.

Ces incidents, banal en temps ordinaire, a été vivement remarqué.

Il paraît qu'à l'occasion du banquet qui doit être donné à M. Laurier, à Boston, par les Canadiens des Etats Unis, il y aura un traité d'excursion de Montréal à Boston, afin de permettre aux Canadiens d'aller, de se joindre à leurs compatriotes de l'autre côté de la ligne 45ème.

Le FIGARO dit que la mort de Parnell est un événement de la plus grande importance politique, non seulement en Irlande, mais encore en Europe, car elle assure le triomphe du parti de Gladstone, et aura comme conséquence nécessaire la modification de la politique étrangère de l'Angleterre.

Une seconde résignation a été envoyée au maire Birkett cet après-midi. M. l'évêché Hutchison a déposé de la rapport du comité des Salaires, qui comprime des injustices flagrantes envers les rares canadiens-français employés par la municipalité d'Ottawa, a envoyé sa démission comme échevin hier après-midi au maire Birkett. L'exemple de M. Hutchison a été suivi aujourd'hui par M. l'évêché Savard, qui refuse de faire partie d'un conseil, dont les membres posent le fanatisme jusqu'au point de commettre des injustices envers les employés, à cause de leur nationalité.

ONTARIO ET QUEBEC

Nous citons l'extrait suivant d'un récent article du GLOBE :

Qu'y a-t-il à faire avec les Provinces insoumis, Québec en particulier? Cette province a une dette de \$30,000,000, déduite et consolidée, et un déficit chronique de \$600,000 par année. Il n'est pas un spéculateur de l'étranger au fait de la condition réelle de cette province qui voudrait lui prêter une piastre de plus, et cependant il lui faudra emprunter avant longtemps dix millions ou bien risquer d'être déclarés de banqueroute.

Inutile d'ajouter que le confrère se laisse emporter par le besoin de colorer son article, de façon à flatter les désirs de ses lecteurs. En effet, qu'y a-t-il de plus doux pour un journal d'Ontario de représenter la province de Québec à l'état de banqueroute. Parce que la dette provinciale de Québec est plus considérable que celle des autres provinces, on en conclut, sans y regarder une deuxième fois, que ses finances sont dans un bien mauvais état et que trente millions devront sous peu amener la banqueroute.

Pour arriver à une conclusion pratique dans ces choses là, il ne faut pas écrire pour contenter les préjugés, mais pour satisfaire la raison.

Prenez les dettes provinciale, municipale et hypothécaire de Québec et comparez les avec les dettes du même genre de la province d'Ontario; tout en tenant compte de l'évaluation des terres publiques et privées, et nous arrivons à prouver que la dette d'Ontario dépasse celle de Québec d'un peu plus de cent cinquante millions de piastres. Les taxes payées par les contribuables de Québec s'élevaient à peu près à la vingt-cinquième partie de celles payées annuellement par les contribuables d'Ontario.

De sorte que si le gouvernement de Québec imposait des taxes dans les mêmes proportions qu'en impose le gouvernement de Toronto; sa dette provinciale disparaîtrait en trois ou quatre années.

Voilà à peu près la position. Nous en parlons aussi carrément, parce qu'il y a trop longtemps que l'on nous chante sur tous les tons, que la banqueroute menace Québec et qu'Ontario aura à la tirer d'embarras.

Nous ne croyons pas que notre histoire politique nous donne beaucoup d'exemples de persécution de ce genre, à laquelle la province d'Ontario ait été soumise. Si nous voulons remonter jusqu'à l'Union, nous trouverons qu'Henri n'a pas été trop maltraité dans ce temps-là, et que si l'arrivait, par hasard, que les haut-canadiens fussent appelés un jour ou l'autre à payer les dettes des haut-canadiens, les premiers ne refuseraient que ce qui a été fait pour eux en 1841, sans qu'on y ait mis autant d'ostentation.

LE COMMERCE DES COLONIES DE LA FRANCE

Le tableau du mouvement du commerce français que la direction des douanes vient de publier pour l'année 1890, indique que la France a importé : de Saint-Pierre et Miquelon pour une valeur de 30 millions 400,000 francs; du Sénégal et des possessions françaises de l'Afrique occidentale, pour 23 millions 300,000 fr.; des possessions françaises de l'Inde, pour 21 millions 700,000 francs; de la Martinique, pour 20 millions 100,000 francs; de la Guadeloupe, pour 18 millions 700,000 francs; de la Réunion pour 12 millions 900,000 francs; des possessions de la France en Océanie, pour 5 millions 400,000 francs; de Mayotte et Madagascar, pour 800,000 francs; de la Guyane, pour 500,000 francs; de l'Indo Chine, pour 4 millions 600,000 francs.

Sont, au total, 138 millions 400,000 francs de marchandises que la France aurait pu se procurer ailleurs dans d'aussi bonnes conditions de prix d'achat et de change.

Par contre, la France a exporté : à St-Pierre et Miquelon pour 4,300,000 francs; au Sénégal et sur la côte d'Afrique pour 13,200,000 fr.; dans les possessions indiennes françaises pour 1,600,000 francs; à la Martinique pour 13,700,000 francs; à la Réunion pour 6,900,000 francs; en Océanie pour 6,500,000 francs; à Mayotte et Madagascar pour 700,000 francs; à la Guyane pour 4,900,000 francs; dans l'Indo-Chine pour 13,800,000 francs.

Le total est de 78,200,000 francs. Ainsi les Français dépensent 97 millions pour exporter une valeur de 78 millions.

Dans ce budget des colonies, il y a des chapitres bien instructifs, comme celui du chemin de fer de la Réunion, qui ne produit que un million et demi de francs et qui en coûte presque quatre millions et demi. Evidemment quand l'affaire a été proposée au parlement, on a fait miroiter des chiffres très différents.

Le correspondant de la GAZETTE de Montréal à Ottawa annonce que les employés civils fédéraux qui n'ont été trouvés coupables de délit n'ont pas été réinstallés, la perte de trois mois de salaire étant une leçon suffisante.

Le correspondant de la GAZETTE de Montréal à Ottawa annonce que les employés civils fédéraux qui n'ont été trouvés coupables de délit n'ont pas été réinstallés, la perte de trois mois de salaire étant une leçon suffisante.

STRASBOURG ET BALE

La France et la Russie.

LES DETTES AU JEU

DEPART POUR LE CHILI.

A PROPOS DE LA MORT DE PARNELL.

NOUVELLES DE PARROT (Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LES DETTES AU JEU

DEPART POUR LE CHILI

A PROPOS DE LA MORT DE PARNELL

NOUVELLES DE PARROT

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LES DETTES AU JEU

DEPART POUR LE CHILI

A PROPOS DE LA MORT DE PARNELL

NOUVELLES DE PARROT

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LES DETTES AU JEU

DEPART POUR LE CHILI

A PROPOS DE LA MORT DE PARNELL

NOUVELLES DE PARROT

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LES DETTES AU JEU

DEPART POUR LE CHILI

A PROPOS DE LA MORT DE PARNELL

NOUVELLES DE PARROT

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LES DETTES AU JEU

Edouard Cantara qui était au fond à découvert d'une couche de terre et de pierres de neuf pieds d'épaisseur, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le courant électrique a passé au cheval qui a été tué.

—Dernièrement, les officiers de la douane ont saisi une certaine quantité de liquors qu'on supposait être intoxicants, et on a constaté que ce n'était que de la saie.

—C'est le Dr Beaudry du Bureau d'Hygiène Provincial, qui a découvert le cas de petite vérole dans la famille Chabot. L'enfant malade de M. Chabot est mort à une heure, hier matin, et à cinq heures il était enterré. MM. les Drs Catel et Beaudry prennent toutes les mesures imaginables pour empêcher la contagion de se répandre, mais on craint beaucoup que le mal n'ait gagné d'autres familles.

Le maire Frémont seconde activement le bureau d'hygiène.

—Jeu! Jeu! un violent orage, accompagné de tonnerre et de pluie, a sévi le long de la rivière Nicolet. A Ste Monique, la foudre a éclaté et frappé plusieurs personnes; M. Hermae Camirand, entre autres, a été gravement blessé. M. Camirand s'en revenait de son champ avec une charge de grain. Il se tenait sur les limons de sa voiture, allongé à l'échelle, la main appuyée sur le sommier lorsque tout à coup, un éclair fondit sur lui et le tonnerre frappa la voiture; homme et cheval tombèrent par terre.

Quelques personnes qui suivaient la charge ont été électrisées, plus représenté de suite leurs sens et accoururent au secours de leur compagnon, qui gît sans connaissance. On le remène, on lui parle, mais il ne donne aucun signe de vie. Après 15 ou 20 minutes, il reprend connaissance, mais il se sent horriblement brisé. Le médecin est mandé en tout hâte et lui donne ses soins; au bout de quelques heures, le malade revient à la santé et est aujourd'hui assez bien portant.

Le cheval est tombé raide mort. Le courant électrique a frappé M. Camirand à la main droite et s'est échappé par le pied gauche en lui enlevant la moitié de son bras et de son coude, lui imprimant une assez forte blessure au pied. La le